

15^{c.}

Journal du Lot

15^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
TÉLÉPHONE 31	7 fr.	13 fr.	24 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RECLAMES 3 ^e page	1 fr. 25
» 2 ^e page	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A la demande de M. Briand, la Chambre se prononce pour la « trêve du franc ». — Notre politique intérieure et l'opinion étrangère. — « L'impérialisme » de M. Mussolini. — Les événements de Pologne, ... et ceux du Portugal.

La dernière crise du franc avait singulièrement éclairé le pays : le péril grandissait et la catastrophe était inévitable.

Un journal que les cartellistes ne peuvent qualifier de réactionnaire, l'Ere Nouvelle, écrivait avant-hier : « La semaine dernière, le gouvernement avait arrêté un certain nombre de mesures qui avaient provoqué une baisse rapide et importante de la livre.

Mais la politique est intervenue et l'effet de la manœuvre gouvernementale a été paralysé.

Il s'agit, à cette heure, de savoir si, sous un prétexte de politique doctrinale, on doit aller à l'encontre des enseignements de l'expérience.

Le gouvernement a répondu avec une vigueur qui sera vivement approuvée par la nation.

Très nettement, à la séance de mardi, le Président du Conseil a demandé la « trêve du franc » et l'effacement momentané des partis. Il estime ces deux conditions indispensables au redressement financier du pays.

Après une séance mouvementée, dans un éloquent appel, M. Briand a mis les groupes en demeure de prendre leur responsabilité.

Résultat : la Chambre a approuvé le gouvernement par 313 voix contre 147.

L'œuvre de redressement ne se fera pas en un jour ; elle est de longue haleine. Ce sera la gloire du gouvernement actuel d'avoir préparé, assuré la collaboration efficace des éléments nécessaires à l'achèvement de la tâche dont il a solennellement annoncé l'entreprise.

Toute l'activité de nos dirigeants pour le redressement du franc à l'exclusion de toute autre question, voilà, à l'heure actuelle, quelle doit être la seule politique à défendre.

C'est l'opinion de très nombreux journaux de gauche. Citons seulement celle de l'Ere Nouvelle qui estime qu'il faut se donner à la tâche unique qui est de sauver le franc :

« Quand nous serons tranquilles de ce côté-là, nous pourrions recommencer à nous disputer. Mais attendons un peu : c'est la patrie qui le demande. Car le franc, c'est la France aujourd'hui. »

Notre politique intérieure ne regarde pas l'étranger. Il peut, néanmoins, être intéressant de connaître l'opinion de nos voisins.

C'est ainsi que la Gazette de Francfort déclare que « les groupes de gauche, qui avaient vaincu en mai 1924, ont déçu amèrement les espérances de la démocratie française ».

Et l'organe allemand déplore sincèrement la dislocation du cartel dont les vaincus semblaient attendre beaucoup.

Après la ruine, maintenant acquise, de la majorité de 1924, il faudra accueillir la politique étrangère de la France avec plus de réserve que jusqu'ici. Déjà l'attitude du représentant français Paul-Boncour, dans la conférence préliminaire pour le désarmement à la Société des nations, fait voir que le gouvernement Briand n'ose que timidement et lentement basarder un pas vraiment résolu dans la voie du désarmement, et il est à croire que les influences réactionnaires, après que l'influence du cartel des gauches est mise de côté, n'exercent une pression toujours plus forte dans la politique internationale de la France.

Les Allemands déplorent que nous restions forts et prévoyants. Nous devons donc nous réjouir d'un résultat qui contraste nos voisins d'Outre-Rhin.

D'autre part, un grand organe anglais, le Sunday Times, est d'avis que l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement d'extrême gauche mettrait notre pays en bien mauvaise posture.

« ... la répercussion qu'aurait, au point de vue international, une crise

ministérielle en France : l'accession au pouvoir d'un gouvernement d'extrême gauche mettrait, dit-il, en danger la situation financière de la France, encouragerait les éléments nationalistes et monarchistes en Allemagne, et rendrait plus difficile le règlement de la crise polonaise. »

L'opinion britannique explique les regrets de la feuille allemande, et justifie l'espérance du « français moyen » de voir le ministère Briand triompher dans son projet de sauver le franc... et le pays !

Saisissant l'occasion de la discussion du budget des Affaires étrangères au Sénat, Mussolini a défini sa politique « impérialiste ».

Pour le duc, l'impérialisme italien est un phénomène de dignité morale, un besoin d'expansion économique et intellectuelle.

Il déclare que l'Italie actuelle est un Etat nouveau qui a le droit de trouver, au même titre que les Etats anciens, une place dans les pays colonisés. Il en conclut que les alliés de la grande guerre doivent « aller au devant des demandes légitimes » de l'Italie.

M. Mussolini n'a pas l'impérialisme agressif, mais il compte qu'on lui offrira ce qu'il désire ou ce qu'il convoite !

Le Premier italien donne une entorse à l'Histoire.

Le royaume d'Italie s'est constitué alors que nombre de territoires à coloniser étaient libres. S'il n'a pas cru devoir, à ce moment, s'assurer la place qu'il convoite aujourd'hui, c'est qu'il n'a pas fait les efforts nécessaires, à cette expansion déclarée indispensable à l'heure actuelle.

Personne n'a oublié les tentatives de Crispien en Afrique. Mais cet homme d'Etat ayant échoué à Adoua, l'Italie borna son effort à cette tentative malheureuse.

Serait-il juste que nos voisins viennent aujourd'hui réclamer à de plus persévérants une part des territoires conquis et organisés à grands frais ?

Après leur échec à Adoua, les colons italiens ont préféré émigrer en des pays où ils ont largement bénéficié des sacrifices consentis par d'autres nations. Dans ces pays ils se sont créés des situations considérables où ils réalisent des bénéfices sérieux dont leur pays a sa part.

Comme le dit notre confrère Auguste Gauvain, l'Italie a tiré de ses nationaux travaillant à l'étranger de gros profits sans avoir engagé aucune dépense.

Si ce résultat ne suffit plus à l'amour-propre italien, nos voisins n'ont qu'à diriger leur activité vers la Libye qui offre de vastes perspectives à leur ambition !

Le maréchal Pilsudski a été élu, lundi, président de la République Polonaise par 292 voix contre 193 à son concurrent et 61 abstentions.

Le maréchal a déclaré qu'il ne pouvait accepter la charge que l'Assemblée nationale venait de lui confier. Il estime que la majorité obtenue n'est pas suffisante pour lui donner l'autorité nécessaire à l'intervention énergique qu'il juge indispensable. Il avait déclaré, ces jours derniers, qu'il n'appartenait ni à la droite ni à la gauche ; il se bornait à constater que la prédominance complète du Parlement dans l'Etat réduisait le pouvoir exécutif à néant.

A tort ou à raison, Pilsudski juge cet état de choses est désastreux pour son pays, il veut le modifier, mais il juge que son élection n'est pas assurée à une majorité suffisante pour lui donner l'autorité nécessaire. D'où son refus.

On a donc procédé à une nouvelle élection.

L'élu est le professeur Moscicki. C'est un partisan résolu de la politique du maréchal.

Dans ces conditions il est certain que le programme de Pilsudski se réalisera sans crise violente dans le pays.

Le Portugal suit l'exemple donné par plusieurs nations européennes : il va, lui aussi, faire l'expérience d'une dictature militaire.

Le coup de force qui vient de réussir à Lisbonne a été préparé par le commandant Cabecadas qui fit marcher, au même moment, des troupes du nord et du sud sur la capitale.

Le résultat a été immédiat ; le mouvement, appuyé semble-t-il par la majorité de la population, a amené la démission du ministère. Le Président de la République a alors offert le pouvoir au commandant Cabecadas.

Les chefs de l'insurrection triomphante se défendent de vouloir porter atteinte aux institutions républicaines ; ils voudraient dégager le pouvoir exécutif des influences parlementaires et de la lutte des partis afin de constituer un gouvernement fort de concentration nationale.

Il faudra, dit le Temps, attendre de savoir comment se développera la situation avant d'apprécier les chances que peut avoir le commandant Mendès Cabecadas de s'imposer à l'ensemble du pays dans les conditions où il a pris le pouvoir. Pour l'instant, il s'agit bien d'un gouvernement dictatorial arrivé au pouvoir avec l'appui de l'armée, qui commence par proclamer l'état de siège et affirme son intention de dissoudre le Parlement. Reste à savoir comment réagiront les partis politiques en présence d'une situation de fait créée en dehors d'eux et même contre eux.

En attendant, le Président de la République donne sa démission et cela n'est pas de nature à clarifier la situation.

INFORMATIONS

L'accord franco-américain

La Chambre des représentants a abordé la discussion de l'accord franco-américain.

M. Green, président de la commission des finances, a exposé dans son rapport la situation économique de la France et ses dettes autres que celle contractée aux Etats-Unis ; il y explique que la France commença la guerre accablée par un fardeau de dettes plus lourd que celui de n'importe quelle autre nation au monde. Il combat la légende selon laquelle les Français seraient insuffisamment imposés.

Il a terminé en recommandant chaudement la ratification de l'accord.

En Allemagne

Au sujet de l'occupation

Suivant le « Berliner Tageblatt », le chancelier Marx a reçu le commissaire d'empire pour les territoires occupés, le baron de Simmern. Celui-ci a fait au chancelier un rapport détaillé sur la situation en territoire occupé, notamment en ce qui concerne l'effectif des troupes d'occupation.

On peut donc s'attendre qu'à la suite du rapport de M. de Simmern, le chancelier et le cabinet d'empire feront auprès des puissances alliées une démarche tendant à la réduction des troupes d'occupation, conformément aux promesses faites à Locarno.

Le crédit de la Reichsbank à l'Etat

Le plan Dawes interdit à la Reichsbank d'accorder à l'Etat un crédit dépassant cent millions de marks. Le gouvernement allemand vient de s'adresser à la commission des réparations en demandant que ce crédit puisse être porté à 400 millions de marks. La commission des réparations ne s'oppose pas en principe à cette requête ; néanmoins, elle demandera l'approbation des grandes puissances.

Aux Etats-Unis

Le président Coolidge parle du désarmement

Le président Coolidge a prononcé, au cimetière d'Arlington, à l'occasion du Memorial Day, un discours dans lequel, après avoir affirmé les sentiments pacifiques des Etats-Unis, il a parlé du désarmement.

A ce sujet, M. Coolidge a déclaré : « Il est nécessaire de faire appel à la raison aussi longtemps qu'une solution n'a pas été trouvée par le moyen des règlements, grâce à des pactes répondant au sens de la justice. »

Le président fit l'éloge des efforts qui ont été faits pour empêcher la guerre. Les Etats-Unis approuvent ces efforts et ils le montrent du fait qu'ils ont voulu se joindre à la Cour mondiale de La Haye.

En Pologne

Le nouveau Président de la République

Le professeur Moscicki est élu président de la République au deuxième tour de scrutin, par 281 voix contre 200 à M. Bninski, candidat de la droite, et 1 voix au député Marek, candidat socialiste.

Il y avait 63 bulletins nuls. La majorité absolue était de 242 voix.

Au premier tour de scrutin, le professeur Moscicki avait obtenu 215 voix, M. Bninski 211 et le député Marek 56.

Au Maroc

L'ennemi réagit dans le Rif et dans la région d'Ouezzan

Le parti de la guerre dans le Rif paraît vouloir s'opposer à notre action dans cette région et on signale à Chechaouen l'arrivée de Si Ahmed Bou Draa, ministre de la guerre d'Abd-el-Krim, accompagné d'une harka rifaine.

Dans les environs de Regaia, des villages ont été brûlés et 200 familles durent se réfugier dans la zone internationale.

L'agitation persiste au nord-ouest d'Ouezzan.

Du côté de Tétouan, on signale des incursions aux abords immédiats de la ville, 200 familles se sont réfugiées dans la zone internationale de Tanger, où viennent d'arriver les Djehalla détenus à Chechaouen et qu'Abd-el-Krim a fait libérer.

A part ses secrétaires qui sont avec lui à Taza, la suite d'Abd-el-Krim est encore à Targuist.

Un débarquement espagnol réussit sans coup férir

Les troupes espagnoles ont opéré un petit débarquement à Calaboussier, avançant sans coup férir jusqu'à 4 kilomètres du penon de Velez.

Les nouvelles de Larache annoncent que le fils aîné de Raisouli se trouve dans les lignes françaises, dans le but de faire sa soumission.

La situation s'améliore dans la région d'Ouezzan

Dans la région d'Ouezzan, la situation politique et militaire s'améliore constamment. Les nombreuses soumissions et les redditions d'armes continuent.

En Syrie

Adib pacha forme le cabinet du nouvel Etat du Liban

Le ministère libanais est constitué sous la présidence de Adib pacha.

Un combat près de Kuneitra

On signale qu'un combat a été engagé par les bandits près de Kuneitra, au cours duquel il y eut 41 tués, dont le chef Ahmed Hohamed et son père.

Les sentiments d'amitié des Libanais pour la France

Le Damade Ahmed Nahmi bey a rendu visite au patriarche maronite. — Ma visite, lui a-t-il dit, prouve que nous vénérons en vous le père des chrétiens et des musulmans du pays.

Le patriarche a répondu : « Tous les Libanais sont mes enfants ; je suis l'ami aussi des musulmans. »

Le Damade a visité également le collège français. Il a prononcé un discours qu'il a terminé par ces mots : « Vive la Syrie, le Liban et la France ! »

Au Portugal

Le Président de la République donne sa démission

M. Bernardino Machado, président de la République, a donné sa démission.

Les divisions militaires ont manifesté le désir net que le gouvernement soit composé absolument de membres pris en dehors des partis politiques, en conformité avec l'esprit de la révolution.

La Confédération du travail se prépare à faire de l'opposition dans l'éventualité d'une dictature militaire.

Les révolutionnaires ont arrêté M. Torres Novas, sénateur ; M. Pereira Osorio, député, et M. Alvaro Castro, leader de l'action républicaine à la Chambre.

La crise présidentielle inquiète l'opinion

La démission du président de la République a produit une vive impression. D'une manière générale, on exprime l'opinion que la crise sera difficile à résoudre. Le président de la République a quitté le palais pour se rendre à son domicile personnel.

En Egypte

Zaghoul pacha reprendrait le pouvoir

On confirme que Zaghoul pacha a l'intention de prendre le pouvoir. Il ne semble pas, pourtant, que l'entretien qu'il a eu avec lord Lloyd ait été satisfaisant.

En Chine

L'ordre est rétabli à Shanghai

La ville tout entière est calme et la police estime qu'il est très improbable que des désordres sérieux se produisent de nouveau. Un certain nombre d'étrangers ont été molestés. Quelques étrangers ont été attaqués à coups de pierres ou de gourdin.

Dans quelques cas, les étrangers ont tirés des coups de feu en l'air pour disperser la foule. Quelques automobiles ont été endommagées. L'une d'elles appartenant à un Japonais a été incendiée.

La police a arrêté trois étudiants qui distribuaient des tracts incendiaires.

En Orient

La Turquie accepte la frontière de l'Irak

La Turquie a accepté la frontière de l'Irak, fixée par la conférence de Bruxelles.

Aux Philippines

Sanglants troubles

Des rixes ont éclaté entre les membres de la police insulaire et des civils, à San-Fernando-Pampanga. On compte quatre tués et quinze blessés.

Pour mettre fin aux troubles du district de Lanao-Mandanao, la police insulaire a attaqué et dispersé les forces rebelles, tuant cinquante hommes et faisant cinq prisonniers. Elle a pris en outre des armes et des munitions.

La convention franco-italienne

Le ministre du Commerce, M. Daniel-Vincent, a fait part au Conseil des ministres de la signature d'un avenant en date du 29 mai à la convention économique franco-italienne.

Le raid Paris-Tokio

Le raid aérien projeté sur Pékin et Tokio à travers la Sibérie par le capitaine Pelletier d'Oisy et l'ingénieur Carol doit, pour profiter des meilleures conditions atmosphériques, s'exécuter de manière à gagner Tokio dans la première quinzaine de juin. C'est, en effet, aux environs de cette époque que s'établit sur les côtes occidentales du Japon le brouillard appelé « nougai » qui risque de retarder ou d'empêcher les vols au départ ou à l'arrivée de Tokio.

Pour reprendre le voyage interrompu par l'accident de Varsovie, il a donc été recherché un matériel adéquat à ce voyage, qui puisse prendre l'air définitivement pour ce grand raid dans le délai le plus court.

Partie de campagne imprévue

M. Cornavin, député du Cher, faisant actuellement une tournée de propagande en Algérie, était attendu à Bougie pour une conférence communale, organisée dans la salle d'un café.

Mais, à la gare, se trouvaient avec une auto plusieurs membres de la Jeunesse républicaine et patriote de la ville qui, de force, le firent monter dans la voiture et le conduisirent dans la forêt voisine d'Adelkar. Là un repas plantureux, arrosé de champagne, fut servi au député communiste.

Le repas terminé et l'heure de la conférence passée depuis longtemps, les jeunes patriotes ramènèrent à la

gare M. Cornavin, où ils l'embarquèrent cérémonieusement, non sans ironie.

Tirages financiers

du 1^{er} Juin 1926

VILLE DE PARIS 1921

Les numéros ci-dessous sont sortis gagnants dans les séries A et B.

Le numéro 29.773 gagne 150.000 francs.

Le numéro 359.765 gagne 100.000 francs.

Les trois numéros suivants gagnent chacun 50.000 francs :

128.138 180.150 263.384

Dix numéros gagnent chacun 10.000 francs.

Cinq numéros sont remboursés par 5.000 francs.

Chambre des Députés

Séance du 1^{er} Juin 1926

Le président indique que les auteurs des demandes d'interpellation sur le débat financier veulent que la discussion ait lieu immédiatement.

La Chambre se prononce par assis et levé en faveur de la discussion immédiate. M. Briand prend la parole. Il déclare qu'un débat actuellement serait stérile ; le Gouvernement ne l'accepte pas. Le Parlement a son rôle, le Gouvernement a le sien. Le pire serait de confondre ces rôles. La période que l'on traverse est difficile. Le Gouvernement a demandé à la Chambre certains délais pour étudier les projets d'assainissement, mais il la fera rien en dehors du contrôle du Parlement.

Pour résoudre certaines questions délicates, le Gouvernement fait appel à un certain nombre d'hommes compétents. Dans les circonstances actuelles, il est important que le Gouvernement ne se laisse diminuer en rien. Il a besoin de son autorité intacte. Si la situation est si grave c'est à cause de la fragilité de la vie ministérielle. Pour que le Gouvernement puisse faire entendre sa voix, il faut que sa voix ait toute sa force.

M. Briand déclare que pour la défense du franc il faudrait s'élever au-dessus des combinaisons de partis. Tous doivent se serrer autour du Gouvernement. Il y a un travail de reconfort pour le pays à accomplir ; il y a des mesures positives à réaliser pour redresser la situation. Il est affligeant de penser que par des combinaisons de pure politique, des discussions inutiles on compromettait cette réalisation. Il faut faire appel à la cohésion des représentants du pays autour du Gouvernement pour rendre la confiance au pays.

Si cette cohésion n'est pas possible, le Gouvernement fera place à d'autres hommes. M. Hulin demande au Gouvernement de ne rien faire sans le Parlement. M. Nogaro voudrait savoir si le Gouvernement n'a pas abdiqué ses pouvoirs entre les mains de ceux-là même à qui est due la baisse factice du franc.

M. Raoul Péret, ministre des finances, proteste et déclare que le Gouvernement n'est entre les mains de personne. Il a toute son indépendance et toute sa liberté. Un comité d'experts techniques a été constitué, les experts formuleront des avis, le Gouvernement en tiendra compte et c'est sous sa responsabilité qu'il proposera au Parlement les projets qui lui paraîtront propres à assurer l'assainissement financier.

Il y a de nombreux problèmes à étudier : consolidation, conversion, amortissement. Le Gouvernement veut restaurer le crédit national, rassurer les épargnants. MM. Aurriot et Lafont protestent, mais la clôture de la discussion est votée.

M. Briand monte à la tribune et fait appel à la Chambre pour ajourner la discussion des interpellations sur la situation financière. Il ne se passera pas un mois, dit-il, sans que la Chambre soit appelée à discuter sur des projets bien étudiés.

L'ajournement de la fixation de la date des interpellations est prononcée par 313 voix contre 147.

Sénat

Séance du 1^{er} Juin 1926

M. de Lascazes a la parole pour adresser une question au ministre de l'Instruction publique qui l'accueille. Il s'agit de l'interdiction faite aux sociétaires de la Comédie-Française de jouer à un gala de bienfaisance organisé au profit des étudiants catholiques.

M. de Lascazes proteste en disant qu'il n'admet pas qu'on refuse aux artistes de la Comédie-Française de participer à une représentation en faveur d'une œuvre de bienfaisance, sous prétexte qu'elle était catholique, et il demande la liberté pour tous.

M. Lamoureux, ministre de l'Instruction publique, répond que c'est très rarement que la Comédie-Française est autorisée à prêter son concours en troupe. Si l'autorisation avait été accordée, c'était un précédent créé qui pourrait être gênant. L'incident est clos.

Le Sénat adopte le projet relatif aux marchés des communes et des établissements publics de bienfaisance et d'assistance.

CHRONIQUE LOCALE VERS LA CONFIANCE !

La confiance renaîtra quand le pays comprendra qu'il a un Gouvernement qui gouverne.

C'est une opinion générale. Par 2 fois, M. Briand a prouvé qu'il voulait gouverner, en refusant de discuter les interpellations sur la situation financière.

Des interpellations sur la situation financière ? Et pourquoi donc ? Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'elle est déplorable et pour chercher les moyens de l'améliorer.

Or, discuter sur ces moyens ne donnera qu'un résultat : celui de garnir les colonnes du « Journal Officiel » de discours d'orateurs très éloquentes certes, mais dont toute la phraséologie ne vaut pas la pièce de cent sous qui permet d'acheter 2 kilos et demi de pain.

Aujourd'hui, il s'agit de savoir si on veut assainir la situation financière. Le Gouvernement affirme qu'il est résolu à le faire.

Qui, donc, a intérêt à lui créer des difficultés ?

Il semblait que dans une œuvre aussi importante pour l'avenir même de tout le pays, tous les partis devaient se confondre et répondre : « présent » à l'appel du Gouvernement.

Mais, il y a eu, malgré tout, une grosse majorité en faveur du Gouvernement, une grosse majorité de parlementaires qui ont compris que les questions politiques devaient être, au moins pour quelque temps, remises dans le magasin des accessoires du Palais-Bourbon.

Aussi bien, le « Quotidien » reconnaît que dans les heures difficiles que nous vivons, l'intérêt des partis compte peu. Et à ce sujet, il dit avec raison :

« Disons que c'est peut-être l'intérêt du pays, et que les hommes qui tiennent la barre doivent bénéficier du doute où nous sommes à cet égard. »

Il est besoin d'une semaine ou deux, assurent-ils.

Soit. Qu'ils prennent, une semaine ou deux.

Nous leur rappelons seulement que leur victoire sur le marché des changes sera la seule justification de cette remise du débat.

Ils se sont mis eux-mêmes dans l'obligation de réussir par leur propre initiative, par leurs propres efforts.

Les déclarations faites par M. Briand, à la tribune du Parlement, mardi, permettent d'espérer que la victoire du Gouvernement sur le marché des changes est assurée.

Car les déclarations du Président du Conseil ont été formelles. Dans les deux admirables discours qu'il a prononcés, il a montré le rôle que le Gouvernement devait avoir pour ramener la confiance du pays, confiance qui disparaissait de plus en plus par suite des querelles, des combinaisons politiques.

« Il faut faire, a dit M. Briand, la trêve des partis, la trêve des combinaisons politiques. Tous les Français doivent se sentir solidaires les uns des autres. Il faut que tous se groupent autour du gouvernement sauf plus tard à reprendre les discussions de doctrine. »

« Tout le pays, les petits et les gros, sont intéressés à ce que la situation du franc ne s'aggrave pas, et si par malheur elle s'aggravait, ce seraient surtout les petits qui souffriraient. »

« S'il y a dans cette Chambre une majorité pour une autre politique fiscale elle doit le dire. Il ne faut pas que le gouvernement ait une vie disputée au compte-gouttes ; pendant ce temps, l'hémorragie financière conduit le pays à la mort. »

Et la Chambre a entendu l'appel du chef du Gouvernement. Tant pis pour les sourds.

Mais, après la séance de mardi, après le vote de confiance de la Chambre, le pays a compris qu'il a un Gouvernement, qu'il est gouverné.

C'est tout ce qu'il demandait, car, somme toute, il faut bien arriver à la solution qui importe, à savoir le redressement du franc et la diminution du coût de la vie.

Il est temps que cela se produise : demain, encore, le prix du pain à Cahors sera augmenté !

Ce ne sont pas les combinaisons, les tractations politiques qui peuvent enrayer la hausse des denrées !

Depuis 2 ans, on s'en est bien aperçu.

LOUIS BONNET.

TIMBRE-SYMBOLE !

Le nouveau timbre de 8 sous fait l'objet de nombreuses réflexions qui sont, après tout, bien justifiées.

D'abord, on dit : « Pourquoi avoir fait un timbre spécial ? C'est de l'argent inutilement dépensé. On pouvait affranchir les lettres en collant sur les enveloppes plusieurs timbres. »

Mais les collectionneurs sont enchantés.

Ensuite, on dit : « Ce timbre n'est pas joli. Il n'a pas la grâce de la Semestre, ni la prestance de notre Marianne. »

Les collectionneurs s'en moquent ; ils ont un timbre de plus.

Oui, mais ce timbre est d'une couleur affreuse.

Notre confrère de la « Dépêche de Besançon » ne se gêne pas pour dire que c'est une « couleur de vidange »...

C'est bien vrai. A bien examiner le timbre, on finit par comprendre, comme l'indique notre confrère, que ce timbre est un « signe des temps ! »

Le chef de service qui a choisi la couleur du timbre aurait pu trouver une teinte plus réjouissante, plus gaie, plus tendre.

Mais, quoi ! Est-ce bien la peine à notre époque d'avoir le sourire ? Est-ce que la saison est bonne ?

Il pleut ; il n'y a pas eu de printemps, il n'y aura pas d'été. Et les affaires marchent mal. Le franc baisse, le prix des denrées ne cesse pas d'augmenter !

Alors, tout à l'unisson, morbleu ! Et le chef de service qui doit suivre la mode, a décidé de donner au timbre la teinte de l'époque.

Timbre-symbole ! Tout le monde, en France est embêté. Ce n'est un secret pour personne. On ne peut pas le nier !

Tout le monde embêté : timbre, couleur de vidange, quoi ! C'est de saison !

LOUIS BONNET.

Nos Parlementaires Subventions

A la suite des pressantes démarches faites par MM. Bouat, Député et Loubet, Sénateur-Queureur, M. le Ministre de l'Agriculture vient d'accorder à notre commune les subventions suivantes pour l'exécution de projets de réfection de chemins ruraux :

Chemin rural de Lacaze au Pont de Rhodés : 25.633 fr.
Chemin rural de Lherm : 28.800 fr.

MM. Loubet, Sénateur et Bouat, Député, viennent de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de relèvement de subvention présentée par un groupe de propriétaires de Tour-de-Faure, réunis en Association syndicale en vue de l'exécution d'un projet de réfection du chemin rural de Poudès. »

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à l'Association intéressée une subvention payable dans la limite des disponibilités budgétaires, dont le taux reste fixé au 1/3 des dépenses qui seront réellement faites, mais dont le maximum arrêté par décision du 11 août 1924, est porté de 2.000 à 4.233 fr., soit une augmentation de 2.233 fr. »

« Veuillez agréer, etc... »

Le Ministre de l'Agriculture,
François BINET.

Votes de nos Députés

Sur l'ajournement de l'interpellation relative à la situation financière, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Bouat.
Contre : M. Calmon.
M. Malvy s'est abstenu.

La Chambre a adopté par 313 voix contre 147.

Armée

L'« Officiel » indique qu'au 9^e d'infanterie, il existe des vacances de sous-officiers rengagés.

LES FÊTES DE CAHORS

La location est ouverte depuis deux jours seulement, en vue de la magnifique représentation de l'« Artésienne » qui aura lieu sur le Théâtre de Verdure du Parc, à Cahors, le dimanche 20 juin, à 20 h. 30 et il est dès maintenant visible que cette manifestation d'art obtiendra un succès sans précédent.

Nous ne pouvons qu'engager les personnes qui désirent assister à cette splendide représentation à retenir sans tarder leurs places au siège du Comité des Grandes Fêtes de Cahors, Cercle Gambetta.

Rappelons que l'« Artésienne », telle qu'elle sera donnée à Cahors, à l'occasion des Fêtes en faveur du relèvement du franc aura comme protagonistes les artistes de la Comédie Française et de l'Opéra.

La partie orchestrale sera magnifiquement remplie par des musiciens de Toulouse. Les masses chorales comprendront plus de 100 exécutants.

Le Comité assurera le retour des spectateurs étrangers à Cahors grâce à des trains spéciaux, demandés à la Cie d'Orléans, trains qui partiront après la représentation.

A tous les originaires du Lot à Paris

A la suite d'une entente avec toutes les sociétés amicales du Lot à Paris ; les Cadets du Quercy, la Grappe du Quercy, Lou Gorrit del Quercy, les Enfants de FIGEAC, Lou Colel Biscontin.

Toutes ces sociétés ont le plaisir de faire connaître à leurs sociétaires et à tous les originaires du département du Lot qu'ils ont pu obtenir une réduction de 50/0 sur les prix ordinaires du tarif des Chemins de fer pour les enfants de 5 à 13 ans (qui désirent aller passer leurs vacances dans notre département du Lot.

Un train spécial, composé de wagons à couloir sera formé et partira de la gare d'Austerlitz le 1^{er} août, avec retour le 26 septembre, c'est-à-dire quelques jours avant la rentrée des classes.

A l'aller comme au retour, la surveillance des enfants sera assurée par 2 surveillants par wagon, ceci afin d'éviter tout incident ou accident, et aussi pour rassurer les familles ; ils seront chargés de faire descendre les enfants aux gares où ils sont attendus.

Il n'est pas un seul compatriote assez naïf, qui ne veuille profiter de cette bonne affaire, car combien se demandent : comment faire ? Envoyer un enfant seul si loin, et personne pour s'occuper de lui, en cours de route et surtout pour le faire descendre, une fois arrivé à destination.

Grâce à l'heureuse initiative et aux démarches faites par les Sociétés du Lot, toutes ces préoccupations disparaissent, puisque tout a été prévu.

Cela, nous l'espérons, rendra un très grand service à de nombreuses familles du Lot, qui pourront ainsi envoyer leurs tout petits en vacances dans notre chère petite Patrie où l'air est si pur et où il fait si bon vivre ; partis un peu pâlots et anémiés, ils nous reviendront forts et plus beaux que jamais, leurs poumons auront trouvé là-bas ce qui leur manque le plus ici : le bon air.

Etre agréables et utiles à tous, tel est notre rêve le plus cher. « Tous pour un et un pour tous » n'aura pas été seulement notre simple devise, mais sera devenue une heureuse réalité.

Syndicat de l'Hôtellerie

Dans son assemblée générale, le Syndicat des Hôteliers et Restaurateurs du département du Lot, a composé son bureau comme suit :

Président : M. Soullillet, Cahors.

PRIX DU PAIN

Le Syndicat de la Boulangerie informe le public qu'à dater du 5 juin le prix du pain est fixé ainsi :

Prix des Farines : 250 fr. les 100 kilos.
Pain de consommation courante. 2 fr. 05
Pain de 750 grammes. 2 fr. 10
Pain de 375 grammes. 1 fr. 05
Petits pains. 0 fr. 25

CONTRE LES CHAUFFEURS

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, un arrêté municipal réglementant la vitesse des autos, motos, bicyclettes, dans la traversée de la ville.

Et nous avons écrit : « Parviendra-t-on à faire observer cet arrêté par les chauffeurs ? »

Eh bien ! M. Solinac, notre excellent Commissaire de police a dit : « Oui. »

Et c'est oui, en effet.

L'arrêté a été publié mardi ; mercredi matin, il le faisait respecter, — ainsi que nous le mentionnons d'autre part, en dressant cinq procès-verbaux à des chauffeurs pour excès de vitesse.

Qui peut s'en plaindre ? Assurément, ce n'est pas le Cadurcien qui, chaque jour, est obligé de se garer pour ne pas être culbuté par une auto ou pour ne pas être saupoudré par toutes les poussières soulevées par une belle 15 HP qui passe à toute vitesse !

Comme début d'application de l'arrêté municipal, c'est bien. Les Cadurciens ne demandent qu'une chose : que ça continue.

Et le temps ?

Il pleut ! Que sera l'été ? Question que l'on pose chaque jour !

Nous avons indiqué, mardi soir, la prévision d'un météorologiste distingué. Cette prévision n'a pas satisfait nos lecteurs qui nous demandent si d'autres météorologistes encore plus distingués n'ont pas fait des prédictions plus... aimables sur le temps !

Notre confrère parisien le « Petit Journal » va les satisfaire.

« Le Petit Journal » est allé chez Mme Fraya, où neuf dames anxieuses attendaient leur tour de connaître l'avenir ! Faut-il que notre présent soit désagréable pour que nous nous tournions ainsi sans cesse vers l'avenir ! Mme Fraya est la voyante à la mode, la voyante des élégantes et même de quelques-uns de nos politiciens.

Elle se défend d'être astronome. Elle ne veut pas faire concurrence à ces messieurs de l'O. N. M. Mais, tout de même, elle nous confie que le mois de juin sera inégal et agité, aussi bien dans les airs que sur la terre de France. Il y aura du soleil, des averses. Mais à la fin, vers la mi-juin, le soleil triomphera, il fera chaud, nous serons récompensés de notre attente et heureux comme dans les romans populaires bien construits. »

Voici la prévision du professeur Raymond, autre devin bien connu.

« Je puis bien vous donner un conseil pour vos vacances : n'oubliez pas d'emporter votre imperméable. — Il pleuvra donc ? — Hélas, oui ! L'été qui vient sera gâté par l'eau du ciel. Il sera pluvieux, très pluvieux. Et les Parisiens restés à Paris ne se plaindront pas de la chaleur. »

Quant aux autres... Les autres ne jouiront que de rares journées ensoleillées, même au mois d'août, même dans le Midi. Adieu donc aux belles vacances, aux journées chaudes et aux soirées fraîches d'été des villes d'eaux !

Mais il est prouvé que toutes les prédictions ne se réalisent pas !

L. B.

Vice-Présidents :

MM. Rigaudie, Cahors ; David, St-Céré ; Descamp, Rocamadour ; Cannat, Alvinçat ; Bros, Souillac ; Bouyssou, Figeac ; Bizac, Padirac ; Calmette, Cahors.

Secrétaire général : Lacour, Cahors.
Secrétaire-adjoint : Laroche, Cahors.

Trésorier : Labarthe, Cahors.
Trésorier-adjoint : Vincent, Cahors.
Archiviste : Bastard, Cahors.

Conseil d'Administration : MM. Graves, Rocamadour ; Couderc, Souillac ; Cance, St-Céré ; Brousse, Cazals ; Giraud, Prayssac ; Mme Gaudaz, Cahors ; Menot, Rocamadour ; Lescure, Alvinçat ; Cagnac, Luzech.

Siège du Syndicat : Hôtel des Ambassadeurs, 20, boulevard Gambetta, Cahors.
Secrétaire : Hôtel de l'Europe, 12, rue Président-Wilson, Cahors.

Audition musicale

Ce soir, jeudi, 3 juin, à 8 h. 45, au Palais des Fêtes aura lieu l'Audition musicale donnée par les élèves de Mlle Blanche Ressayier, professeur de piano et de chant.

Le programme comporte trois parties au cours desquelles les jeunes élèves de Mlle Blanche Ressayier et elle-même interpréteront les œuvres des principaux maîtres.

Ce sera une belle soirée où le public pourra apprécier la valeur des jeunes artistes et de leur excellent professeur.

Jetons de monnaie

La Chambre de Commerce de Toulouse rappelle que les jetons d'aluminium qui circulent à Toulouse et dans la région n'ont pas été émis par elle, mais par le comité régional de l'Union latine.

Il ne doit donc pas en être adressé pour remboursement à la Chambre de Commerce de Toulouse.

Il convient d'ailleurs d'observer que la loi du 12 janvier et l'arrêté interministériel du 28 janvier 1926 prescrivent le retrait terminé depuis le 30 avril, des coupures émises par les Chambres de Commerce, ne s'appliquant pas à ces jetons et que le comité régional de l'Union latine déclare que ceux-ci resteront valables jusqu'aux dates indiquées sur chacun d'eux (31 décembre) 1927, 1930 ou 1933 et seront alors remboursés.

Nécrologie

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Constans, boucher à Labarre, décédé à l'âge de 52 ans.

Cette mort a provoqué une vive émotion en ville, où M. Constans était très connu et très estimé.

Nous adressons à Mme Veuve Constans, à la famille, nos sincères condoléances.

Arrestation d'un conférencier

On lit dans la *Dépêche* :

Sur mandat du parquet de Cognac, la Sûreté générale a arrêté, à Paris, Léon Libert, né le 11 avril 1883, à Cahors, ancien commis des postes en disponibilité, devenu journaliste et secrétaire du parti communiste de la région parisienne, qui avait fait dernièrement des conférences dans le Tarn et l'Aveyron, au cours desquelles il avait fait l'apologie du meurtre.

Inculpé de menées anarchistes, Libert a été envoyé au Dépôt, à la disposition du parquet de Cognac.

Accident du travail

Le nommé Albert Cayrol, 18 ans, ajusteur-mécanicien chez M. Artigas, industriel, était occupé, dans le garage du parc à fourrages, à lever un essieu d'autobus, lorsqu'il a été atteint de rupture musculaire dans la région lombaire. M. le docteur Calvet, qui a soigné cet ouvrier, lui a prescrit un repos de douze jours.

Le nommé Eugène Guichard, 28 ans, ouvrier aux magasins de tabacs en feuilles, était occupé à faire basculer un charriot dans les combles, lorsqu'il a reçu une blessure par pointe à la main gauche, d'où plaie infectée qui nécessitera une incapacité temporaire de travail de douze jours.

UN BERGER

Apéritif anisé
Etab^l CLAUDE BERGER & Co, Marseille

Arrondissement de Cahors

Castelnau
Remise de décoration. — Dimanche a eu lieu le banquet organisé à l'occasion de la nomination de M. Blandin, chevalier de la Légion d'Honneur.

De nombreux convives avaient tenu à apporter au nouveau légionnaire le témoignage de leur sympathie.

Le banquet fut bien servi et très goûté de tous. Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Cazas, au nom du Comité, Delaud, adjoint au maire, Lacaze, conseiller général, Duilles, conseiller général de Tarn-et-Garonne, Orliac, conseiller général. Tous les orateurs ont adressé des félicitations à M. Blandin, qui a vivement remercié en excellents termes.

Cazals
Conseil municipal. — Séance du 30 mai, sous la présidence de M. Poudjide, maire.

Neuf conseillers ont été présents

En travaillant sur un échafaudage, le nommé Lucien Bascou, 19 ans, peintre chez M. Fumano, entrepreneur de peinture, a eu le bras gauche pris entre le madrier et un tirant de la ferme et s'est fait une entorse à l'articulation radio-carpienne gauche qui nécessitera une incapacité de travail de dix jours.

En allant soigner les chevaux, le nommé Julien Pariol, 64 ans, domestique chez M. Malric, entrepreneur de transports, une planche du grenier à fourrages a cédé sous ses pieds. Il a été atteint de plaie contuse de la jambe droite au niveau de la crête du tibia. Un repos de quinze jours lui a été prescrit par M. le docteur Calvet.

CHRONIQUE SPORTIVE

TENNIS-CLUB CADURCIEN
Dimanche, sur le terrain du Parc, a eu lieu le match que nous avons précédemment annoncé entre le Sporting-Union Agenais et Tennis-Club-Cadurcien.

Les différentes rencontres furent suivies avec un très vif intérêt par un public nombreux et enthousiaste.

Le match se termina à l'avantage de l'équipe Cadurcienne qui mit 4 victoires à son actif contre 3 au Sporting-Union Agenais.

Détails des parties :

Ladougue (SUA) bat Ballaud (TCC) 6/3, 6/4.
Coggia (TCC) bat St-Martin (SUA) 6/5, 6/1.

J. Dussant (TCC) bat Méric (SUA) 6/4, 1/6, 6/3.
Bouzerand (TCC) bat de Ponfilly (SUA) 6/1, 6/0.

Mlle de Ponfilly (SUA) bat Mlle Cambron (TCC) 4/6, 6/0, 6/3.
Bouzerand-Coggia (TCC) battent de Ponfilly-Ladougue (SUA) 6/5, 6/3.

Mme et M. Ladougue (SUA) battent Mlle Cambron-J. Dussant (TCC) 6/3, 6/3.

Foire de la St-Clair

La foire du 1^{er} juin, a été assez importante. Voici les cours :

Bœufs gras, 190 à 200 fr. les 50 kilos ; vaches grasses, 180 à 190 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, 5.000 à 6.000 fr. la paire ; vaches de travail, 4.000 à 5.000 fr. la paire ; bouvillons, de 1.700 à 2.000 fr. la paire ; porcelets, 180 à 300 fr. pièce, suivant la grosseur ; moutons gras, 4 fr. 20 ; agneaux, 4 fr. 40, le tout le demi-kilo ; brebis d'élevage, 240 à 330 fr. pièce, suivant la grosseur et la qualité.

Poules grasses, 4 fr. 10 ; poulets, 4 fr. 20 ; canards et dindons, 4 fr. 10, le tout le demi-kilo.

Oufs, 5 fr. la douzaine.
Pigeons, 7 fr. la paire.
Mais, 72 fr. les 50 litres. Pommes de terre, 28 fr. les 80 kilos.

Rien d'important à signaler.

UN BERGER

Apéritif anisé
Etab^l CLAUDE BERGER & Co, Marseille

Arrondissement de Cahors

Castelnau
Remise de décoration. — Dimanche a eu lieu le banquet organisé à l'occasion de la nomination de M. Blandin, chevalier de la Légion d'Honneur.

De nombreux convives avaient tenu à apporter au nouveau légionnaire le témoignage de leur sympathie.

Le banquet fut bien servi et très goûté de tous. Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Cazas, au nom du Comité, Delaud, adjoint au maire, Lacaze, conseiller général, Duilles, conseiller général de Tarn-et-Garonne, Orliac, conseiller général. Tous les orateurs ont adressé des félicitations à M. Blandin, qui a vivement remercié en excellents termes.

Cazals
Conseil municipal. — Séance du 30 mai, sous la présidence de M. Poudjide, maire.

Neuf conseillers ont été présents

Chronique Quercynoise

TROIS JOURS A ROCAMADOUR

(Suite)

Encore un trajet horizontal le long de la rivière glacée en prenant d'une rive à l'autre, la suite des grands gours à l'extrémité desquels apparaît le couloir des Etroits, ainsi appelé parce que le courant s'y faufile si juste qu'il n'est plus permis de l'accompagner, troisième phase de ce rêve éveillé, de ce rêve angoissant comme un cauchemar quand on songe aux dangers affrontés par les Martel, les Gaupillat, les Delclaux et par MM. Albe, Viré et Giraud, prospecteurs de ce titanique domaine, réservé avant eux aux chauves-souris... Dans une brochure que nous lisons tout à l'heure en venant, M. Martel raconte ainsi une de ces péripéties : « ...La troisième expédition (29 septembre 1895) faillit devenir « tragédie, le canot de toile qui me « portait avec MM. Pradines et Delclaux ayant chaviré complètement ; « toutes bougies noyées, nous vîmes « alors ce qu'est la nuit intégrale et « véritablement noire, ce qu'est aussi « le péril suprême, contigu à la « minute fatale, qu'un hasard seul « put conjurer. »

Le 4^e stade du voyage ne le cède en rien aux autres. Il les dépasse même par l'imprévu de l'ascension du Grand Dôme, l'apparition du lac supérieur et surtout la prodigieuse hauteur d'une voûte qui monte à 68 mètres au-dessus de la vasque supérieure et domine de 90 mètres la rivière d'en-bas. Quelle cathédrale peut se vanter d'un plafond pareil ? De la sorte, ou autrement et mieux, il est loisible à quiconque de défilier le parcours. Les chiffres énumérés donnent à eux seuls une idée de la majesté de ce palais souterrain, l'un des plus vastes du monde, le plus extraordinaire à coup sûr qu'on ait jusqu'ici reconnu et aménagé dans les entrailles du Causse quercynoise. Mais ce que je me sens incapable de montrer c'est la variété et la somptuosité infinies de la décoration dont l'eau a paré ces couloirs et ces salles qu'elle a creusés au cours des millénaires, où elle circule encore fort assagie, où elle dégoutte des stalactites qu'elle allonge pour les souter lentement aux stalagmites. Pendeloques, pyramides, cierges, statuettes, ces concrétions ont toutes les formes. Elles ont aussi toutes les couleurs. La lumière artificielle ne les effusque plus. Elles l'acceptent et profitent d'elle pour ravir nos yeux de myriades de reflets, d'éclairs, de scintillements. Descente aux Enfers, ai-je écrit en me souvenant de l'Enéide ; procession dans des palais de rêve, dirai-je encore en me rappel-

lant les évocations des Mille et une Nuits

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

M. de Jouvenel à Paris

M. de Jouvenel, Haut-Commissaire de France en Syrie, est arrivé dans la matinée à Paris.

Il a été reçu à la gare de Lyon par MM. de Monzie, Daniélou, Bénéger, ambassadeur de France aux Etats-Unis.

M. de Jouvenel a renouvelé les déclarations pleinement rassurantes qu'il a déjà faites à Marseille au sujet des questions du Liban et du Djebel Druze qui sont, à l'heure actuelle, résolues.

Le problème syrien, a-t-il déclaré, est en bonne voie de réalisation.

En Turquie

Le monopole de l'alcool

De Constantinople. — Le cabinet turc a approuvé les offres du groupe financier polonais pour l'exploitation du monopole des alcools.

Les concessionnaires verseront immédiatement au trésor un million de livres turques, et, dans trois mois, 40 millions de francs suisses.

AUX ETATS-UNIS

Au sujet du régime seo

De Washington. — A la suite du discours du sénateur Borah en faveur du maintien de la loi sur la prohibition de l'alcool, on estime qu'il sera impossible de déterminer le Congrès à accepter un plébiscite à ce sujet.

Une épidémie de maladie du sommeil

De Londres. — On signale que dans la province de Ufipa (Afrique Equatoriale), 300 cas de maladie du sommeil sont constatés, dont 30 mortels.

LES CHANGES

A 11 heures, les changes étaient :
Livre : 151,25.
Dollar : 31,10.

A VENDRE

Le Fusil de chasse HAMMERLESS

Calibre 16. — ETAT NEUF

S'adresser au Bureau du Journal

FOUDRES chène toutes contenances

CUVES et tous genres futaillie

POMPES à VIN JANA

PRESSOIRS GARIN

Seuls Dépositaires de ces marques pour la Région

MATÉRIEL VINICOLE

MM. LAPOURE & ROBERT, à PRAYSSAC (Lot)

VENTE

d'un Mobilier

aux

Enchères publiques

Samedi prochain 5 Juin courant, à 2 heures du soir, dans

une maison sise à CAHORS, rue

Fondue-Haute, N°21, il sera procédé

à la vente aux enchères publiques

du mobilier appartenant à Mademoiselle Marguerite JULHIA, comprenant notamment : un Lit pliant en fer, une Table de nuit, un Buffet, une Armoire lingerie, un Fauteuil, une Garniture de cheminée, une Glace et du Linge.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires des enchères.

L'Administrateur délégué,

L. MAGNÉ.

ternativement ; séance un peu déstabilisée, commencée fort en retard, la Commission d'assistance qui devait s'ouvrir auparavant, n'ayant pu atteindre le quorum que très péniblement, avec plus d'une heure de retard...

Le Conseil a donné un avis favorable à une demande d'assistance aux familles nombreuses formulée par les familles Marty, boulangier. Cette famille recevra également la prime de natalité de mille francs, à l'occasion de la naissance de son quatrième enfant. L'allocation aux vieillards touchée par la veuve Brunet, habitant à Angoulême est portée de 8 à 12 francs par mois, à la suite d'une demande d'augmentation.

M. le maire a donné ensuite connaissance du compte administratif pour l'année 1925, d'après lequel les recettes de toutes sortes ont atteint un total : 18.335 fr. 19, et les dépenses 15.267 fr. 13, d'où un excédent de 3.068 fr. 06. D'autre part, l'excédent du précédent exercice s'élevait à 22.780 fr. 22, il en résulte un solde total en excédent de recettes de 35.848 fr. 28 à reporter à nouveau au budget supplémentaire de l'exercice courant.

Ce compte administratif a été approuvé par le Conseil, ainsi que le budget supplémentaire de 1926 s'élevant en recettes et dépenses à la somme de 20.268 fr. 08.

Le Conseil a ensuite établi le budget primitif de 1927, lequel s'équilibre en recettes et dépenses prévues à 19.416 fr. 84, sans le besoin d'aucun centime additionnel pour insuffisance de revenus. La valeur du centime communal est de 60 fr. 34.

M. le maire a donné connaissance d'une circulaire de M. le Préfet du Lot relative à la Contribution volontaire pour le relèvement du franc ; le Conseil a inscrit une somme de 500 francs au budget comme contribution de la commune ; la question d'une commission locale pour favoriser les souscriptions reste, après de laborieux débats, assez problématique.

Il a été prévu aux divers budgets les sommes nécessaires pour plusieurs réparations ou améliorations communales : Installation de l'éclairage électrique dans les édifices publics, 2.000 fr. ; Réparations aux chemins ruraux, 3.000 fr. ; Construction du Pont de la Planquette, 1.800 fr. ; pour cette construction, que le Conseil a enfin décidé de réaliser au plus tôt, il sera demandé une subvention à la Commission départementale. Diverses subventions ont été maintenues comme précédemment, à la Société de Secours Mutuels, au Comité agricole, à la Société sportive (si elle fonctionne), un crédit de 300 fr. a été prévu pour les frais d'organisation du Concours agricole qui doit avoir lieu à l'automne, à Cahors.

Le corbillard sera repeint, et il est décidé de faire l'achat d'un caparçon pour le féral conducteur.

Enfin, plusieurs conseillers signalent l'état d'abandon dans lequel se trouve, depuis un an, le Monument aux Morts ; une surveillance plus vigilante, et un entretien plus régulier ont été proposés. En ce qui concerne la nourriture et la pose d'une grille d'encouragement pour ce monument, dont il est question depuis déjà longtemps, il est décidé de faire appel aux ouvriers de la localité qui auront à faire courageusement leurs offres pour la fourniture et la pose d'un modèle de grille qui sera choisi et imposé par la Commission des travaux publics.

Séance annoncée pour 16 h. 30, commencée à 17 h., terminée à 19 h. 30.

Albas

Comité de la contribution volontaire. — Dans sa séance du 23 mal, M. Dulac, maire et conseiller d'arrondissement, soumit à MM. les Conseillers les instructions préfectorales en vue de la Contribution volontaire.

Mais avec juste raison, M. le maire proposa aux conseillers municipaux de donner l'exemple. La liste se courut spontanément de signatures. Ce premier point acquis, le Conseil vota une contribution communale de 500 francs.

Conformément aux instructions officielles, une commission fut ensuite désignée pour recevoir les cotisations individuelles.

Font partie de cette commission : MM. Paul Barriéty, Cougnon de Cénac, Couture Abel, Feyt, Hébrard Amédée, l'abbé Lacroix, Lafon instituteur, Poujade.

Mmes Ausset de Cénac, Morlens, Balaret, Foissac, institutrice publique, Louradour, institutrice libre.

La Commission s'est réunie dimanche 30 mai et a désigné M. Poujade comme trésorier et M. Feyt, trésorier adjoint.

Les membres du Comité adressent un chaleureux appel à leurs compatriotes et les invitent à consentir un léger effort pécuniaire pour accomplir ce devoir patriotique qui consiste à gagner la bataille du franc.

Les souscriptions sont reçues à la mairie et un certificat mentionnant ce beau geste civique sera délivré par M. le maire à tous ceux qui verseront une cotisation minimum de 20 francs.

Nécrologie. — Chez M. Lémoy Anselme de Cénac est décédée Mme veuve Pigner, recueillie des postes un retraite, qui avait l'habitude de faire de fréquentes visites chez les époux Lémoy-Albrège. Le corps de Mme Pigner a été transporté à St-Blaire et inhumé au cimetière de famille.

Soturac

Assemblée Générale. — L'Assemblée générale annuelle des membres de la Vaillante de Soturac, aura lieu au siège social, samedi prochain, 5 juin, à 8 heures du soir.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau ; voyage de Caillac ; concours de tir pour la frairie.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Cirque. — Le grand Cirque-ménagerie Buffalo-Bill sera à Figeac, dimanche prochain, et donnera sur la Place Vital une seule représentation à 20 h. 30.

Buffalo-Bill le roi du Far-West nous présentera un spectacle des plus sensationnels :

Chevaux, Peaux-Rouges, Cow-boys, attractions de premier ordre et une magnifique ménagerie renfermant un superbe groupe de 25 lions du Soudan avec lesquels son digne digne Bouglione nous fait assister à des exercices d'une ténacité inouïe.

Dans le courant de la journée, on peut visiter la ménagerie.

Théâtre Municipal. — En raison de la maladie d'un de ses principaux artistes, la troupe Vairey n'a pu donner la représentation qui avait été annoncée.

Bio

Fête Patronale. — Les jeunes gens de Bio organisent pour dimanche, 6 juin, la fête patronale, à laquelle ils donneront un éclat inaccoutumé ; belle musique, feux d'artifice, course de bicyclettes, jeux divers, chevaux de bois, tournois, etc.

Les étrangers trouveront le meilleur accueil, comme toujours.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Contribution volontaire. — Le personnel de « force et lumière du Quercy » a versé entre les mains de M. Charpentier, percepteur à Gourdon, la somme de 150 francs.

Foire. — Favorisée par une belle journée, notre foire de mai, a eu son importance habituelle. Cours pratiqués :

Boeufs gras, 230 à 240 fr. les 50 kilos ; veaux gras, 3.000 à 3.500 fr. la paire ; moutons gras, 4 fr. le kilo ; agneaux de boucherie, 4 fr. 25 à 4 fr. 50 ; porcs gras, 400 à 410 fr. les 50 kilos ; porcelets, 200 à 350 fr. pièce ; chevreaux, 3 fr. 50 le demi-kilo.

Poules, 4 fr. 50 ; gros poulets, 5 fr. à 5 fr. 25 ; poulets de grain, 3 fr. 50 ; lapins domestiques, 2 fr. 50, le tout le demi-kilo ; canards, 4 fr. 75 la douzaine ; oisons, de 40 à 22 fr. l'un, selon grosseur ; canelons à 22 fr. la paire ; poussins, 4 fr. pièce ; canelons multes, 20 fr. la paire ; poussins, 4 fr. pièce. Avoine, 44 à 45 fr. la quarte de 80 litres ; pommes de terre de semence, 37 fr. le sac de 90 litres.

Beaucoup de plants de légumes. Asperges, 3 fr. 50 à 5 fr. la botte ; pommes de terre nouvelles, 3 fr. le kilo ; cerises, 5 fr. le kilo ; tomates, 7 fr. le kilo ; petits pois, 3 fr. le kilo.

Gramat

Grand Cirque. — C'est bien le vendredi 4 juin que le grand Cirque Buffalo-Bill donnera à Gramat une seule et grande représentation, place de la République. Le roi du Far-West nous présentera un spectacle sans précédent avec ses Peaux-Rouges, ses chevaux sauvages, ses 25 lions et ses autres animaux exotiques.

La location sera ouverte dès l'arrivée du Cirque, et la ménagerie visible dans la journée.

Fête de quartiers. — Les commerçants des quartiers de la Gare et du Pont-St-Félix organisent pour les 12, 13 et 14 juin prochain, de grandes fêtes dont voici le programme :

Samedi 12 juin, à 21 h., brillante retraite aux flambeaux par la clique de la « Lyre Gramatoise » et de l'Orchestre Paulin ; 22 h., grand bal, cour de la Gare.

Dimanche 13 juin, à 6 h., réveil en musique ; de 7 h. à 11 h., sabades aux habitants des quartiers ; à 11 h. 30, apéritif-concert, pont St-Félix ; à 14 h., tour des quartiers en musique ; à 14 h. 30, ouverture de la fête foraine (cour de la gare) ; balançoires, manèges, tournois, etc. Bal pendant toute la fête.

A 17 h., concert par la « Lyre Gramatoise », cour de la gare ; à 18 h., défilé de cette société ; apéritif-concert pont St-Félix ; à 21 h., brillant feu d'artifice, pont St-Félix ; à 21 h. 30, continuation de la fête, cour de la gare ; à 22 h. 30, bataille de confetti, farandole et brillant feu d'artifice ; bal de nuit.

Lundi 14 juin, durant la matinée, jeux divers au pont St-Félix ; à 14 h., continuation de la fête, cour de la gare.

Nota. — Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers. Le comité ne répond pas des accidents.

Salviac

Commemoration. — Il y a un an, le commandant aviateur Mezergues originaire de Salviac, tombait glorieusement au Maroc trappé d'une balle dans le ventre tandis qu'il effectuait dans le Rif une reconnaissance audacieuse.

Tout le monde connaissait à Salviac le jeune Mezergues, à qui la cité avait offert pendant la guerre un fanion pour son escadron.

Les états de service de ce brave sont remarquables, ancien enfant de troupe, adjudant en 1914, commandant en 1915, médaillé militaire, commandeur de la légion d'honneur, 15 fois cité à l'ordre du jour, que faut-il davantage pour s'imposer à l'admiration de la foule.

Cependant personne ne se souvient ! La Grande Presse n'a pas dit un mot lors de son anniversaire, en son honneur, seule la presse sportive a cité ses exploits. Cela n'est pas suffisant. Mezergues était certes un sportif, mais c'était aussi un français, un guerrier dans toute l'acception du mot.

N'avait-il pas accompli 129 bombardements de jour et de nuit durant la grande guerre ? soixante-cinq reconnaissances et missions photographiques, trente-neuf reconnaissances nocturnes et dix-neuf fois les lignes ennemies, onze réglages de tir étaient à son actif ; il avait aussi abattu sept appareils, avait été 2 fois grièvement blessé, fait prisonnier, s'était évadé d'Allemagne et avait repris sa place de combat.

Son nom ne doit pas rester dans l'oubli. Il appartient au conseil municipal de Salviac de rendre son nom impérissable.

Nous en reparlerons.

Soulomès

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Soulomès s'est réuni dimanche dernier, en session ordinaire. Il a établi le budget supplémentaire de l'exercice 1926 et le budget primitif de l'exercice 1927.

Il a ouvert au budget supplémentaire un crédit de 1.100 fr. pour la réfection du lavoir de Claufont. Une subvention de 300 fr. accordée par la Commission départementale au cours de la dernière session permettra de parfaire la dépense totale de 1.400 fr. prévue au devis établi par un homme de l'art en vue de la reconstruction de ce lavoir.

Le Conseil municipal a voté également une somme de 150 fr. comme contribution volontaire de la commune à l'œuvre nationale de relèvement du franc.

M. de Jouvenel à Paris

M. de Jouvenel, Haut-Commissaire de France en Syrie, est arrivé dans la matinée à Paris.

Il a été reçu à la gare de Lyon par MM. de Monzie, Daniélou, Bénéger, ambassadeur de France aux Etats-Unis.

M. de Jouvenel a renouvelé les déclarations pleinement rassurantes qu'il a déjà faites à Marseille au sujet des questions du Liban et du Djebel Druze qui sont, à l'heure actuelle, résolues.

Le problème syrien, a-t-il déclaré, est en bonne voie de réalisation.

En Turquie

De Constantinople. — Le cabinet turc a approuvé les offres du groupe financier polonais pour l'exploitation du monopole des alcools.

Les concessionnaires verseront immédiatement au trésor un million de livres turques, et, dans trois mois, 40 millions de francs suisses.

AUX ETATS-UNIS

Au sujet du régime seo

De Washington. — A la suite du discours du sénateur Borah en faveur du maintien de la loi sur la prohibition de l'alcool, on estime qu'il sera impossible de déterminer le Congrès à accepter un plébiscite à ce sujet.

Une épidémie de maladie du sommeil

De Londres. — On signale que dans la province de Ufipa (Afrique Equatoriale), 300 cas de maladie du sommeil sont constatés, dont 30 mortels.

LES CHANGES

A 11 heures, les changes étaient :
Livre : 151,25.
Dollar : 31,10.

A VENDRE

Le Fusil de chasse HAMMERLESS

Calibre 16. — ETAT NEUF

S'adresser au Bureau du Journal

FOUDRES chène toutes contenances

CUVES et tous genres futaillie

POMPES à VIN JANA

PRESSOIRS GARIN

Seuls Dépositaires de ces marques pour la Région

MATÉRIEL VINICOLE

MM. LAPOURE & ROBERT, à PRAYSSAC (Lot)

VENTE

d'un Mobilier

aux

Enchères publiques

Samedi prochain 5 Juin courant, à 2 heures du soir, dans

une maison sise à CAHORS, rue

Fondue-Haute, N°21, il sera procédé

à la vente aux enchères publiques

du mobilier appartenant à Mademoiselle Marguerite JULHIA, comprenant notamment : un Lit pliant en fer, une Table de nuit, un Buffet, une Armoire lingerie, un Fauteuil, une Garniture de cheminée, une Glace et du Linge.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires des enchères.

L'Administrateur délégué,

L. MAGNÉ.

M. de Jouvenel à Paris

M. de Jouvenel, Haut-Commissaire de France en Syrie, est arrivé dans la matinée à Paris.

Il a été reçu à la gare de Lyon par MM. de Monzie, Daniélou, Bénéger, ambassadeur de France aux Etats-Unis.

M. de Jouvenel a renouvelé les déclarations pleinement rassurantes qu'il a déjà faites à Marseille au sujet des questions du Liban et du Djebel Druze qui sont, à l'heure actuelle, résolues.

Le problème syrien, a-t-il déclaré, est en bonne voie de réalisation.

En Turquie

De Constantinople. — Le cabinet turc a approuvé les offres du groupe financier polonais pour l'exploitation du monopole des alcools.

Les concessionnaires verseront immédiatement au trésor un million de livres turques, et, dans trois mois, 40 millions de francs suisses.

AUX ETATS-UNIS

Au sujet du régime seo

De Washington. — A la suite du discours du sénateur Borah en faveur du maintien de la loi sur la prohibition de l'alcool, on estime qu'il sera impossible de déterminer le Congrès à accepter un plébiscite à ce sujet.

Une épidémie de maladie du sommeil

De Londres. — On signale que dans la province de Ufipa (Afrique Equatoriale), 300 cas de maladie du sommeil sont constatés, dont 30 mortels.

LES CHANGES

A 11 heures, les changes étaient :
Livre : 151,25.
Dollar : 31,10.

A VENDRE

Le Fusil de chasse HAMMERLESS

Calibre 16. — ETAT NEUF

S'adresser au Bureau du Journal

FOUDRES chène toutes contenances

CUVES et tous genres futaillie

POMPES à VIN JANA

PRESSOIRS GARIN

Seuls Dépositaires de ces marques pour la Région

MATÉRIEL VINICOLE

MM. LAPOURE & ROBERT, à PRAYSSAC (Lot)

VENTE

d'un Mobilier

aux

Enchères publiques

Samedi prochain 5 Juin courant, à 2 heures du soir, dans

une maison sise à CAHORS, rue

Fondue-Haute, N°21, il sera procédé

à la vente aux enchères publiques

du mobilier appartenant à Mademoiselle Marguerite JULHIA, comprenant notamment : un Lit pliant en fer, une Table de nuit, un Buffet, une Armoire lingerie, un Fauteuil, une Garniture de cheminée, une Glace et du Linge.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires des enchères.

L'Administrateur délégué,

L. MAGNÉ.

Au Portugal

Un Gouvernement provisoire

A la suite d'une conférence entre le chef des insurgés Cabecagas et le général Gomes Costa, un gouvernement provisoire a été constitué. Les ministères de la Guerre, des Colonies, de l'Agriculture, ont été attribués au général Gomes Costa ; la Marine, les Finances, la Justice, au commandant Cabecagas ; l'Intérieur, les Affaires étrangères et le Commerce au commandant Ochoa. Le commandant Filomeno Camara a accepté le haut-commissariat d'Angora.

Dernière heure

Chambre des Députés

Séance du 2 juin 1926

La Chambre discute les conclusions du rapport de M. Gamard relatif au mode d'acquisition du matériel d'aviation militaire.

Le Rapporteur soutient qu'il existe une disproportion entre l'importance des crédits consacrés à l'aviation militaire depuis 1920 et les résultats acquis au 31 décembre 1925.

Il répond à Ghislaine, disant que peut-être il serait au Plessis en septembre, ceci afin de ne voir en elle aucune curiosité ; puis il écrit à Maxence pour le tenir au courant de ses décisions. Une fois les deux lettres jetées à la boîte, il n'avait plus qu'à se promener, se reposer...

Au garage, les mécaniciens avaient trouvé la voiture en fort bon état, ce qui était à prévoir, et Boutefeu put être, le matin voulu, à neuf heures, devant l'hôtel, selon le désir exprimé deux jours plus tôt par lady Silversmith. Il fit prévenir de son arrivée et attendit, masqué et ganté, au volant.

Elles descendirent bientôt, accompagnées de la cousine Arabella Featherstone. Celle-ci était enfouie dans des vêtements dits «

Bibliographie

En Missions spéciales. Mémoires d'un Agent des Services secrets de l'Entente, par Ch. LUCIERO. Un volume in-12 de 340 pages avec 55 illustrations. — Berger-Levrault, éditeurs, Nancy-Paris-Strasbourg. — Prix : 9 francs.

Depuis l'armistice les ouvrages sur la guerre se sont succédés sans interruption et le sujet semblait bien définitivement épuisé.

Il a fallu le livre sensationnel de Ch. Luciero pour le renouveler. Là, point d'attaques à la grenade, point de fils de fer barbelés, d'obus et de mitrailleuses, mais des faits nouveaux, des exploits fantastiques qui n'avaient pu jusqu'ici être dévoilés. Il fallait pourtant que les hommes qui ont accompli de semblables actes d'héroïsme caché sortent de l'ombre et que le grand public puisse rendre hommage aux éminents services qu'ils ont rendus.

Documents en mains, l'auteur nous expose le travail formidable accompli par nos agents du contre-espionnage aussi bien en France qu'à l'étranger, de 1914 à 1918. Il nous emmène avec lui à la poursuite des espions ennemis et lorsqu'il entre en lutte avec cette femme diabolique qu'est Irma Staub, nous palpitions comme à la lecture d'une œuvre de Dumas. Roman, direz-vous ? Oui, mais roman vrai, les noms sont cités, les photographies mises sous nos yeux et les précisions telles que le doute n'est pas possible.

Voilà un livre courageux que chacun doit se faire un devoir de lire, et je vous assure que ce devoir-là vous fera passer des instants bien agréables.

Vient de paraître :

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupes d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente à Cahors :

1° Librairie RICARD, B⁴ Gambetta, 24
2° Librairie MEYZENC, B⁴ Gambetta, 38

Vient de Paraître

EUGÈNE GRANCIÉ

Gracieuse au hêret bleu....

Roman Basque

1 vol. Prix : 7 fr. 50

J. PEYRONNET, Editeur, 7, rue de Valois - PARIS -

En Vente : A Cahors

1° Librairie RICARD, B⁴ Gambetta, 24
2° Librairie MEYZENC, B⁴ Gambetta, 38

LA MODE PRATIQUE

rend
la vie
moins chère

en vous donnant
le moyen de faire
à la maison
tous vos vêtements,
prolonger leur durée,
exécuter vous-même
les petites réparations
du home, etc.

Grâce à la
Mode Pratique
vous travaillerez sans
rien gâcher, vous économiserez du temps
et de l'argent.

Abonnement :
Un an, 52 N^{os}, France, 80 fr.
HACHETTE

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

AVIS AU PUBLIC

Le 2 avril 1926, par suite d'un mouvement des terrains riverains de la Seine, un tassement important s'est produit dans la partie souterraine de la ligne d'Orléans qui traverse Paris, sous le quai Conti.

Des travaux immédiats ont permis de maintenir sans danger la circulation à une vitesse très réduite, mais la remise en état définitif du souterrain nécessite des travaux importants et délicats qui ne pourront se faire sans une certaine interruption de la circulation des trains, entre les gares de Paris-Quai d'Orsay et de Paris-Pont-Saint-Michel.

Ces travaux seront faits la nuit de manière à réduire au minimum leurs inconvénients pour les voyageurs.

En conséquence, à partir du 26 mai 1926, et pour une période qui ne sera pas inférieure à un mois, les trains de banlieue auront, entre 21 h. et 7 h. leur terminus à Paris-Pont-Saint-Michel à l'exception d'un petit nombre de trains dont le terminus sera reporté à Paris-Austerlitz. D'autre part, les trains express dont les numéros suivent seront arrêtés à Paris-Austerlitz ou expédiés de cette gare :

46 de Tours (dimanches et fêtes 21 h. 24) — 12 de Bordeaux (21 h. 38) — 56 de Toulouse et Agen (21 h. 55) — 8 Sud-Express (21 h. 13) — 110 de Nantes (22 h. 31) — 48 d'Orléans (dimanches et fêtes 23 h. 27) — 50 de Tours (dimanches et fêtes 23 h. 43) — 9118 d'Orléans (semaine 23 h. 56) — 26 de Bordeaux (5 h. 8) — 66 de Toulouse et Agen (5 h. 26) — 92 d'Aurillac et Neussargues (5 h. 52) — 94 du Mont-Dore (6 h. 3) — 142 du Croisic (6 h. 37) — 136 de Quimper (6 h. 58).

79 pour Limoges (22 h. 23) — 81 pour Aurillac (22 h. 36) — 145 pour Le Croisic (23 h. 16) — 41 pour Bordeaux (0 h. 10) — 101 pour Nantes (7 h. 21).

Pour renseignements plus détaillés, consulter les affiches officielles.

Été 1926

Rétablissement des relations rapides de nuit (14 mai) et de jour (21 mai) de Paris avec les Stations Thermales d'Auvergne.

TRAINS DE NUIT

A) — Du 14 au 30 mai. — Paris-Austerlitz dép. 19 h. 47. — (Montluçon arr. 1 h. 1. — La Bourboule arr. 5 h. 48. — Le Mont-Dore arr. 6 h. 10. — St-Nectaire arr. 8 h. 15. (Service automobile entre Le Mont-Dore et St-Nectaire à partir du 22 mai). (Voitures directes, couchettes 1^{er} et 2^e classes.)
B) — Du 31 mai au 29 septembre

inclus. — Paris-Quai d'Orsay dép. 22 h. — La Bourboule arr. 7 h. 16. — Le Mont-Dore arr. 7 h. 36. St-Nectaire arr. 9 h. 30. (Service automobile du Mont-Dore à St-Nectaire jusqu'au 30 septembre).

(Voitures directes toutes classes. — Wagon-lits entre Paris La Bourboule et Le Mont-Dore).

C) — Paris-Quai d'Orsay dép. 22 h. 20. — Evaux-les-Bains arr. 7 h. 25. (Voitures directes toutes classes). St-Gervais-Châteauneuf (Châteauneuf-les-Bains) arr. 8 h. 26 (1).

D) — Paris-Austerlitz dép. 19 h. 47. — Vic-sur-Cère arr. 9 h. 1 (du 1^{er} juin au 5 octobre). (Voitures directes toutes classes). Le Lioran arr. 8 h. 9 (Via Bort. — Neussargues. — (Voitures directes toutes classes de Paris à Neussargues).

TRAINS DE JOUR

Du 21 mai au 29 septembre. Paris-Quai d'Orsay dép. 8 h. 22 en toutes classes. — Arr. à Montluçon à 14 h. 14. — (Service automobile entre Montluçon et Nérès-les-Bains à partir du 1^{er} juin). Autre départ de Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 46 en 1^{er} et 2^e classe du 1^{er} juillet au 31 août. — Arr. à Montluçon à 14 h. 26. (Service automobile entre Montluçon et Nérès-les-Bains à partir du 1^{er} juin). — Arr. à St-Gervais-Châteauneuf (Châteauneuf-les-Bains) à 19 h. 39 (2), à Evaux-les-Bains à 15 h. 06, à La Bourboule à 17 h. 53 (du 21 au 31 mai arr. à 18 h. 31) au Mont-Dore à 18 h. 15 (du 21 au 31 mai arr. à 18 h. 50) à St-Nectaire à 20 h. (Service automobile entre Le Mont-Dore et St-Nectaire du 1^{er} juin au 25 septembre).

Voitures directes toutes classes entre Paris, La Bourboule et Le Mont-Dore. — Wagon-Restaurant entre Paris et Montluçon.
Toutes fois du 1^{er} juillet au 31 août, le train partant de Paris à 8 h. 22 ne comporte pas de rame directe 1^{er} et 2^e classes Paris, La Bourboule, Le Mont-Dore ni de wagon-restaurant. Ces voitures sont acheminées pendant cette période par le train partant de Paris à 9 h. 46.

(1) Changement de train à Montluçon.
(2) Changement de train à Montluçon et Lapeyrouse.

SAISON THERMALE 1926

Service automobile entre Le Mont-Dore et Saint-Nectaire, jusqu'au 30 septembre.

ALLER

a) Du 1^{er} juin au 29 septembre : Le Mont-Dore dép. 8 h., Murols arr. 9 h. 15, Saint-Nectaire arr. 9 h. 30.

b) Du 1^{er} juin au 25 septembre : Le Mont-Dore dép. 18 h. 30, Murols arr. 19 h. 45, Saint-Nectaire arr. 20 h.

RETOUR

a) Du 1^{er} juin au 30 septembre :

Madame!

Notre ravissante PRIME

l'élégant Fond d'Assiette
"ART MODERNE"

Dessiné sur toile pur fil et avec le coton nécessaire pour la broderie

REMBOURSE

le Numéro du 1^{er} Juin
de
"Mon Aiguille"

En vente partout le N^o : 1.50

La Phosphide Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE

Remplace agréablement et avantageusement
L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5^e édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de choix du lymphatisme et de la scrofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de
la PHOSPHIDE GARNAL
Spécifique du lymphatisme par son iode — Astringent
Tonique par son tannin
Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHIDE GARNAL est indiquée

- dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;
- dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;
- dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hypophosphxies, etc., etc., etc.

Mode d'emploi :
Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHIDE GARNAL
CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

SERVICE D'ÉTÉ 1926

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos								
OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	
PARIS (Orsay) dép.	22 5	10 8	17 12	19 50	21 15	27 27	27 27	TOULOUSE... d.	4 50	6 28	10 9	13 40	19 43	20 23	23 1	23 25
PARIS (Aust.) dép.	22 23	10 20	17 12	19 50	21 15	27 27	27 27	MONTAUBAN. d.	6 14	9 43	11	16 40	20 33	21 11	23 47	0 11
LIMOGES (arrivée) départ.	4 30 9	16 48	23 18	23 43	2 29	3 35	3 35	Causade.....	6 53	10 24	—	16 40	20 33	21 11	23 47	0 11
BRIVE... (arrivée) départ.	7 22 11 55	18 30	0 54	1 19	4 15	5 17	5 17	Labenque.....	7 38	11 15	—	17 18	—	—	—	—
Gignac-Cressensac.	8 16 13	7 16 57	—	19 58	—	—	—	Cieutat.....	7 38	11 15	—	17 18	—	—	—	—
SOULLAC.....	8 40 13	5 07 24	19 19	20 38	—	—	—	Sept-Ponts... (arr.)	7 49	11 27	—	17 37	—	—	—	—
CAZOULES.....	8 48 13	5 07 32	—	20 49	—	—	—	CAHORS... (arr.)	7 57	11 35	11 59	17 45	21 37	22 18	0 46	1 10
La Chap.-d-Mareuil	8 54 14	4 17 38	—	—	—	—	—	Pradines.....	8 22	12 42	12 3	17 55	21 41	22 22	0 50	1 14
Lamothe-Fénelon	9 4 14	14 17 49	—	21 13	—	—	—	Espère.....	8 29	12 49	—	18 2	—	—	—	—
Nozac.....	9 14 14	24 18 1	—	—	—	—	—	St-Denis-Catus...	8 37	12 58	—	18 10	—	—	—	—
GOURDON.....	9 29 14	40 18 23	19 46	21 46	—	—	—	Thézac-Peyrilh...	8 51	13 13	—	18 23	—	—	—	—
Saint-Clair.....	9 38 14	49 18 33	—	—	—	—	—	Dégagnac.....	9 4	13 27	—	18 36	—	—	—	—
Dégagnac.....	9 49 15	18 45	—	—	—	—	—	Saint-Clair.....	9 15	13 36	—	18 45	—	—	—	—
Thézac-Peyrilles	10 15 11	18 58	—	—	—	—	—	GOURDON (1)...	9 24	13 45	—	18 54	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus...	10 11 15	22 19 13	—	—	—	—	—	Nozac.....	9 50	14 12	—	19 17	—	—	—	—
Espère.....	10 20 15	31 19 24	—	—	—	—	—	Lamothe-Fénel...	10 7	14 21	—	19 26	—	—	—	—
Pradines.....	10 27 15	38	—	—	—	—	—	La Chap.-de-Mar...	10 17	14 29	—	19 33	—	—	—	—
CAHORS (arrivée) départ.	10 35 14	19 35 20 27	2 39	3 4	6 11	7 12	7 12	CAZOULES.....	10 13	14 35	—	19 39	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	11 17 17	54	—	—	—	—	—	SOULLAC.....	10 30	14 50	13 11	19 51	—	—	—	—
Cieutat.....	12 15 18	21	—	—	—	—	—	Gignac-Cressens...	10 57	15 20	—	20 21	—	—	—	—
Labenque.....	12 23 18	21	—	—	—	—	—	BRIVE... (arr.)	11 25	15 50	13 48	20 49	23 31	0 12	2 28	2 59
Causade.....	13 19 1	—	—	—	—	—	—	PARIS... (A.) arr.	7	13 54	—	23 40	0 22	2 35	—	—
MONTAUBAN arr.	13 35 19	40	21 34	3 43	4 8	7 29	8 24	9 18	PARIS... (O.) arr.	7	21 55	—	8 42	9 7	—	10 43
TOULOUSE... arr.	16 46 20	56	22 25	4 31	4 56	8 26	9 15	11 11	Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs.	7	22 7	—	8 54	9 19	—	10 55

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	9 11	14 28	18 14	20 45
Fumel.....	9 18	14 35	18 21	20 51
Soturac-Touzac.....	9 29	14 46	18 32	—
Duravel.....	9 36	14 53	18 39	—
Puy-l'Évêque.....	9 44	15 1	18 47	—
Prayssac (Arrêt).....	9 52	15 8	18 55	—
Castelfranc.....	9 58	15 15	19 1	—
Luzech.....	10 9	15 27	19 14	—
Parnac.....	10 18	15 37	19 23	—
Donelle (Arrêt).....	10 23	15 42	19 28	—
Mercuès.....	10 29	15 48	19 34	—
Pradines.....	10 37	15 56	19 42	—
CAHORS.....	10 44	16 3	19 49	—

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 5	12 36	16 14	18 43
Cabessut.....	8 14	12 47	16 25	18 54
Arcambal.....	8 23	13	16 35	19 5
Vers.....	8 31	13 11	16 43	19 14
Saint-Géry.....	8 38	13 20	16 48	19 21
Conduché.....	8 49	13 38	17	19 36
Saint-Cirq-la-Popie.....	8 55	13 46	17 6	19 43
St-Martin-Labouval.....	9 2	13 56	17 14	19 57
Calvignac.....	9 8	14 5	17 21	20 4
Cajarc.....	9 21	14 23	17 34	20 17
Montbrun.....	9 30	14 36	17 44	20 27
Toirac.....	9 38	14 48	17 53	20 36
Lamadelleine.....	9 49	15 3	18 5	20 48
CAPDENAC.....	10	15 17	18 17	21

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 10	11 56	18 55
Lamadelleine.....	7 22	12 12	19 7
Toirac.....	7 33	12 26	19 18
Montbrun.....	7 41	12 37	19 26
Cajarc.....	7 52	12 55	19 40
Calvignac.....	8 2	13 8	19 50
St-Martin-Labouval.....	8 9	13 17	19 58
Saint-Cirq-la-Popie.....	8 17	13 27	20 6
Conduché.....	8 23	13 37	20 13
Saint-Géry.....	8 37	13 58	20 26
Vers.....	8 42	14 5	20 32
Arcambal.....	8 50	14 16	20 40
Cabessut.....	9	14 31	20 51
CAHORS.....	9 8	14 40	20 59

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	5 33	14 22	17 15
Vayrac.....	5 42	14 30	17 23
Béaillie (arrêt).....	5 47	14 35	17 28
Puybrun.....	5 56	14 44	17 37
Bretoux-Biars.....	6 14	14 59	17 53